

# **NAUTERRA GENERAL TERMS AND CONDITIONS FOR THE MANUFACTURE AND SUPPLY OF FINISHED PRODUCTS**

## **1. Scope and validity.**

1.1. These General Terms and Conditions will be mandatory for all contracts entered into by any Nauterra company for the manufacture and supply of end products of tuna and other fish-based canned products, whether term or spot, unless expressly indicated otherwise in the relevant Purchase Confirmation.

1.2. These General Terms and Conditions are available at the following Internet address <https://nauterra.com/en/code-of-business-ethics/> will apply to operations formalized as of 1 August 2024 and until they are amended or replaced by new general terms and conditions.

1.3. In the event of discrepancy between these General Terms and Conditions and the Specific Terms and Conditions agreed in the Purchase Confirmation, the latter will apply.

## **2. Definitions.**

For the purpose of these General Terms and Conditions, the following terms will be understood as indicated:

**Buyer:** The Nauterra company listed as such in the Purchase Order.

**Contract:** The specific terms and conditions agreed in each Purchase Confirmation, included any appendices plus these General Terms and Conditions and any complementary agreement the Parties may reach in writing to apply or develop the Contract.

**Working days:** Every day except Saturdays, Sundays or public holidays in the town of Carballo, Galicia, Spain.

**Nauterra:** A registered corporate brand of Luis Calvo Sanz, S.A., the Spanish parent company of its consolidated business group, whose subsidiaries and investee companies are listed in its financial statements each year.

**Purchase Confirmation:** The document signed, whether traditionally, electronically or by exchanging signatures, in accordance with sector customs, specifying the essential specific terms and conditions for each purchase operation, according to the general model approved by the Buyer at any time. Each Purchase Confirmation must include at least the following information: product, technical data sheet reference, quantity, price and payment method, date and place of delivery and Incoterm. Otherwise, it will not be valid.

**Parties:** The Supplier and Buyer jointly.

**Products:** All products marketed by Nauterra companies at any time according to the specific technical data sheet of each product.

**Supplier:** The Company listed as such in the Purchase Confirmation.

## **3. Know your Customer (KYC) information requirements.**

3.1 Before accepting a potential Supplier, the Buyer reserves the right to verify solvency and compliance as deemed appropriate, requesting the documentation required by the legislation of the country of export and import, or by third countries directly or indirectly related to supply of the Product. These include but are not limited to:

- Identity Verification: Including international embargoes, money laundering, and ultimate beneficial owner.
- Credit Rating: Including verification of Supplier's solvency and financial statements.
- Verification: Including the right to share the identity of the Supplier, its agents and third-party buyers (in the case of cross trade operations) with third-party verifiers, financiers and insurers, as well as with public authorities.

3.2. The Supplier undertakes to provide the Buyer with any information or documentation requested for this purpose by the Buyer. This will be strictly confidential except for the right to share with third-party verifiers and competent authorities.

3.3. This information may be requested from the Supplier or collected from third parties both prior to a sale operation and subsequently for term operations.

#### **4. Documents required by the Buyer.**

4.1. Regarding any Contract or Purchase Confirmation to manufacture and supply finished products, the Supplier undertakes to provide the Buyer with the documents specified in the Purchase Confirmation related to administrative, health and food licenses and permits to manufacture and market the Products. Failure to deliver any document will be considered a serious breach of contract by the Supplier, which will entitle the Buyer to immediately terminate the Contract and the Supplier will return any amounts paid on account, interest according to the Interest Rate defined in clause 13 as well as compensation for damages caused.

4.2. The Supplier ensures the Buyer that the information and data contained in the documents issued is accurate and true, as well as the authenticity of such documents, at all times and without exception.

#### **5. Purchase Confirmation.**

5.1. The sale contract between the Buyer and Supplier will not be considered as formalized in any case if there is no Purchase Confirmation signed by the legal representatives of the Parties.

5.2. From the time both parties sign the Purchase Confirmation, the manufacture and supply contract between the Buyer and the Supplier will be deemed formalized and they will be obliged to comply with its terms and conditions.

5.3. These General Terms and Conditions are understood to be included in all Purchase Confirmations signed between the Buyer and the Supplier. Therefore, they will form an integral part of the Contract formalized with the relevant Purchase Confirmation.

#### **6. Delivery, transport and transport insurance. Deadlines.**

6.1. Delivery, ownership and risk of the Products will pass from the Supplier to the Buyer according to the provisions of the Incoterms 2020 rules of interpretation set by the International Chamber of Commerce for the Incoterm agreed in each Purchase Confirmation.

6.2. The Supplier undertakes to deliver on the date stipulated for each Purchase Confirmation.

##### **6.3. Deadline stipulations**

All stipulations regarding deadlines for compliance with the Supplier's obligations included in these general terms and conditions and in the Purchase Confirmation will be deemed essential, therefore, a breach of deadline by the Supplier entitles the Buyer to terminate the contract and claim any damages caused.

## **7. Product Review. Inspections. Product rejection.**

7.1. Once Products have been received at the Buyer's warehouse, the Buyer has forty-eight (48) hours to notify the Supplier of any visible anomaly in the Product and fifteen (15) working days to notify the Supplier of any anomaly detected by quality controls conducted by the Buyer's department on receipt of each Purchase Confirmation.

7.2. Should the Products have unapparent or quality faults or damage, the Buyer must notify the Supplier in writing within a maximum of three (3) working day from the time it has knowledge of them, attaching a report by the quality department indicating the causes for rejection and, if there may be a food safety issue, acting in accordance with the following clause.

7.3. Once damage has been detected, the goods will not be considered faulty until the manufacturing defect has been verified by both parties' control departments or, in the event of discrepancy, by a binding analysis (except for manifest error or fraud) that must be signed by an official external entity appointed by mutual agreement between the parties and, should they fail to reach an agreement, by the laboratory of the Spanish National Association of Canned Fish (ANFACO). Analysis and report costs will be paid by the party whose position is rejected in the expert report. If the expert report rejects the stance of both parties, each will pay half the costs.

7.4. If all or part of the Products are rejected, the Buyer is not required to make any payments for the goods rejected. If any payments have been made for Products that are later rejected, the Supplier will reimburse them within a maximum of five (5) working days from rejection by the Buyer, with interest calculated according to the Interest Rate from the date of payment to the date of effective return; the Supplier may also offset those payments from other amounts due by the Buyer to the Supplier, regardless of whether or not those amounts due are related with the same Purchase Confirmation.

7.5. Goods that are faulty for reasons attributable to the Supplier will be destroyed under veterinary control unless the Parties agree otherwise in writing; the alternative destination may not affect the Buyer's commercial interests or breach current regulations. Replacing faulty goods free of charge in the next delivery will not be accepted unless expressly agreed by the parties.

7.6. Notwithstanding the above, in the event of a breach of quality or legislation attributable to the Supplier, it will only be liable to the Buyer for any loss, claim, cost, expense, payment, penalty or any other financial detriment stemming or arising from any withdrawal, confiscation or destruction of goods, or any punitive or administrative action any government (including health or food safety bodies) or the public authorities of any port or location where the goods may be delivered, loaded, processed, sold or consumed.

### **7.7. Inspections.**

The Buyer is entitled at any time, with notice of one (1) working day, to send its own or independent inspectors to the Supplier's factory or Product processing, storage and/or delivery location to verify and supervise Product processing, manufacture and storage, as well as take samples at any prior stage. The Supplier must assist the inspectors as necessary to comply with their tasks. In turn, the inspectors must follow the occupational risk prevention, health and safety and operating rules of the work centers, warehouses or ports visited for inspection.

## **8. Quality, Traceability, Food Safety and Alerts.**

### **8.1. Quality. Technical data sheets.**

The Supplier guarantees the quality and technical specifications contained in the technical data sheet of each Product attached as an Appendix to the Contract via the Purchase Confirmation. Changes to technical data sheets may be proposed in writing by either Party, indicating the changes in formulation and technical or economic grounds for the proposal. However, no change may be made without prior notice in writing between the Parties, which will be attached as an addendum (numbered and dated) to the Contract, of which it will form part.

The Supplier declares and guarantees the Buyer that its production process adapts to both the technical and health & safety legal requirements of current food regulations of the European Union, Spain or Product destination country (if not Spain); and that it has all the health permits and registrations necessary to manufacture the Products indicated in clause four above and in the Appendix to the Purchase Confirmation. Likewise, the Supplier undertakes to keep those permits and registrations valid and update them according to applicable standards during the term of the Contract.

Products must maintain all chemical, physical, microbiological and organoleptic properties in required conditions at least until the best before date set by applicable regulations, as well as in the Product technical data sheet specifications.

### **8.2. Traceability.**

The Supplier undertakes to respect current regulations in the country of production, European Union, Spain or destination country of the Product (if not Spain) on food product traceability and to preserve samples of each batch manufacture, keeping them available for the Buyer and food authorities during the period established by law.

### **8.3. Food Safety and Alerts.**

The Supplier expressly declares to have full knowledge of the severe consequences a manufacturing fault in the Products can have for relevant brands in the food sector such as the Buyer. Therefore, the compensation set out in the insurance contracts of both Parties may not cover commercial, image and reputation damages in the event of a serious accident (such as food poisoning, for example) and the Buyer may therefore take any actions against the Buyer provided for in the Law. The Supplier is thus required to maintain at least the quality controls specified and agreed in the Supplier Approval Questionnaire for all batches manufactured, as well as all the documentation mentioned in the questionnaire. Both Parties' Quality Control staff will collaborate to carry out the agreed quality control actions.

Should either Party, or an expert appointed by mutual agreement between the Parties or by the competent food authority, detect a manufacturing anomaly in the Products that may affect their food safety, especially any action or visit by health authorities that affects the Products supplier, the Supplier on its own accord or at the written request of the Buyer will take the preventive and palliative measures necessary and block batches potentially affected by the anomaly. It will also, if deemed necessary, immediately shutdown production and activate the internal food alert protocols of the Parties, which from this moment on undertake to work jointly to assess and decide on the anomaly in strict compliance with food safety and alert regulations.

The Buyer declares to have a food alert system adapted to current best practice, so the Supplier undertakes, as soon as it has knowledge of a possible product food or safety problem, to activate it by calling +34 900 825 800 or by contacting the telephone numbers and email addresses indicated in the Purchase Confirmation.

The Supplier will be liable to the Buyer for the withdrawal of Products covered by the Contract from the market if so ordered by the competent authority.

The Supplier will not be liable for such damages if the proven cause is not attributable to the Supplier according to current food and product manufacturing legislation.

After delivery of the Products in accordance with the agreed Incoterm, the Buyer is responsible for it regarding transport, storage and conservation, in accordance with the conservation recommendations indicated by the Supplier.

#### **9. Consumer and complaints service.**

The Buyer declares to have an end consumer and complaints service according to its own policies and applicable regulations. The Supplier undertakes to collaborate when required by the Buyer to determine the cause of any possible problem detected by consumers, conducting the necessary investigations to clarify the veracity and causes of the complaint received by the Buyer affecting the Products, and will be responsible for damages charged to its insurance if proven liable. The Buyer undertakes to keep the Supplier regularly informed on this matter and, in any case, will forward copies of any files with sufficient notice to formulate allegations, appeals, request analyses, etc.

#### **10. Product liability insurance.**

10.1. The Supplier ensures that it has food product manufacturer's liability insurance and undertakes to forward a copy of the relevant certificate as an Appendix to the Purchase Confirmation.

Moreover, the Buyer ensures that it has product liability insurance pursuant to Spanish legislation in force at any time.

10.2. Both Parties undertake to maintain the insurance policies during the term of the contract with similar terms and conditions and for amounts no less than indicated, always with top-tier insurance companies.

10.3. Both Parties undertake to notify their liability insurers of the content of the contract, if necessary, so that it is not excluded from any cover.

#### **11. Labelling, design and packaging.**

11.1. The Supplier will package and label Products in accordance with the design and characteristics approved by the Buyer regarding Product packaging and labelling, as stipulated in the technical data sheet for each Product.

11.2. Mentions on the packaging and labelling required according to current legislation will comply with the instructions given by the Buyer and at its liability, notwithstanding that the Supplier must notify in advance of any error or omission it perceives when it receives such specifications.

11.3. Product labelling must comply with current rules in the Product country of destination unless expressly agreed otherwise in writing in the Purchase Confirmation. In any case, the Buyer accepts any liability arising from product labelling and advertising breaches or for including advertising messages, unless the Supplier fails to comply with the Buyer's instructions, in which case it will be liable.

11.4. In the event of format or label changes required by law, any adaptations the Supplier must make to machinery will be borne by the manufacturer.

11.5. Should the Buyer give the Supplier packaging instructions for boxes and pallets, which must be indicated as an Appendix to the Purchase Confirmation, the Supplier must follow them and failure to do so will be a serious breach of the Contract for which the Buyer may terminate the contract and/or claim damages.

## **12. Trademarks and industrial and intellectual property.**

12.1. Should the Products include a Buyer trademark, the Buyer declares and ensures the Supplier that a Nauterra company holds the industrial property rights of the trademarks (™) in the destination country or countries and has obtained the appropriate license for use from the parent company.

12.2. The Buyer declares to hold the legitimate industrial and intellectual property rights to the Products necessary to market them; they are properly protected at national, EU and international level, as appropriate, according to the Technical Data Sheet for each Product.

12.3. The Buyer does not grant license for use or distribution to the Supplier, but only so that the Supplier can manufacture the Products according to the Contract, which will be interpreted in a restricted manner. Manufacturing the Products does not entitle the Supplier to use, communicate, reproduce by any means or use any trademark or graphic, trade name, distinctive sign, logo, emblem or similar, negatives, cylinders or other elements used in the design and production or packaging, or any other industrial or intellectual property rights held by the Buyer without its prior written authorization, except for their inclusion on Product packaging as determined by the Parties.

12.4. The Supplier will compensate the Buyer for any damages or expenses it may cause due to a direct infringement of the Buyer's industrial and intellectual property rights.

12.5. The formulation, manufacturing method, documentation, industrial and technical information, prices, pricing and other technical information on the Products are described in the Technical Data Sheets of each Product. This documentation and these procedures may be the Buyer's intellectual property trade secrets or know how, so they are considered highly confidential information, and the Supplier undertakes to maintain strict confidentiality according to the provisions of clause 19 below.

## **13. Price, payment method.**

13.1. The Purchase Confirmation will specify the price, method and deadlines for payment, whether in advance, in cash or deferred, as well as the documents that must be delivered by the Supplier in case of advanced payment. The Supplier is liable to the Buyer for the veracity and inaccuracies in such documents.

13.2. The Buyer will pay by electronic bank transfer to the account indicated by the Supplier on the invoice unless another payment method has been agreed in writing by the parties in the Purchase Confirmation, net of any discount, compensation or penalties and in euros, unless payment in another currency is expressly agreed in the Purchase Confirmation.

13.3. The Supplier will issue an invoice in accordance with the rules applicable in the Supplier's country but with any mentions expressly requested by the Buyer.

13.4. Unless otherwise specified or according to the Incoterm 2020 agreed in the Purchase Confirmation, the price does not include any duties or taxes that must be paid for import into the destination country.

13.5. The Supplier must provide the Buyer with a bank certificate indicating the holder of the payment account. No change to the account or payment method will be accepted unless requested or approved directly by the person indicated by the production company at the time of signing the Purchase Confirmation and, in the case of bank transfer, accompanied by a new bank account holder certificate.

#### 13.6. Review of prices.

The prices agreed in term contracts may only be reviewed periodically by both Parties according to the evolution of raw material prices if no prices have been set in the Purchase Confirmation. In these cases, the agreement reached to update prices will be set in writing and attached to the Contract as an addendum (numbered correlatively), becoming an integral part of the Contract. If no price review agreement is reached, the Contract will be terminated notwithstanding that both parties will complete in good faith the obligations already in progress according to the contracts.

#### 13.7. Legal interest.

Interest will automatically accrue in case of delay in invoice payment of over seven days with no need for any requirement and at the legal interest rate plus two points.

### **14. Damages. Compensation for breaches.**

14.1. In case of faults or delays in supply of more than ten (10) calendar days, partial deliveries or deliveries that do not match the Order and/or Specifications, attributable to the Supplier and not notified in advance and accepted by the Buyer, the Producer may be required to pay the Buyer compensation objectively estimated by both Parties at five percent (5%) of the total sale price of the fault, delay or cancellation of that supply for every week's delay in relation to the delivery date initially agreed, starting from the first working day of delay (i.e., the working day after the agreed delivery date), notwithstanding the provisions on damages.

14.2. Compensation for damages will be limited to twenty percent of the Order value. To avoid any doubts, compensation for damages does not exclude the Buyer's right to claim damages if the sum of the damage is in excess of the compensation for damages limit paid.

### **15. Duration and Termination.**

15.1. Spot contracts will be valid until the Parties have met their respective obligations and for the Product liability period established by law for faults and damage to consumers. In case of non-compliance, the obligation to compensate damages will remain in force until the relevant compensation has been paid in full.

15.2. Term contracts will be valid during the period indicated in the Purchase Confirmation and, if no validity period is indicated, for an indefinite period unless one Party notifies the other of its intention to terminate the Contract at least three months in advance of the next expiry date.

15.3. In addition to the general causes provided in current legislation the Contract may be terminated by either Party for the following reasons:

- a. Non-compliance with any obligation undertaken in the Contract or in any appendices and addenda signed during its term.
- b. Non-compliance with quality, labelling, packaging and pallet specifications.
- c. In term contracts, non-compliance with the scheduled volume or deadlines in more than 10% of deliveries in one calendar quarter.

- d. In spot contracts, in case of quantity fault in the volume of Products set in the Purchase Confirmation.
- e. Delay in Product delivery agreed in the relevant Incoterm.
- f. Non-compliance or delay in a payment obligation by the Buyer.
- g. Receivership, bankruptcy, liquidation or any similar situation that prevents compliance with contractual obligations.
- h. Non-compliance with confidentiality obligation.
- i. Non-compliance with intellectual and industrial property obligations.
- j. Advance termination at the will of one party notified as indicated in paragraph two above.
- k. Advance termination by mutual agreement, which must be reflected in writing.

15.4. Termination must be notified in writing by the compliant party to the non-compliant party, indicating the specific causes. Termination will be automatic and will trigger all effects from the date of communication, the relationship between the Parties under the Contract will end with no need for any legal or out-of-court action, with the following effects:

- a) In the event of termination, both Parties will be required to complete in good faith any operations in progress according to the current schedule.
- b) In the event of Supplier bankruptcy, the Buyer will be entitled to remove finished product stock paying the agreed price, as well as any surplus packaging exclusive to the Buyer that is stored by the Supplier and is undamaged.
- c) In the event of Buyer bankruptcy, the Supplier may deliver Product stock (without Buyer packaging or trademarks) to third parties after requesting the necessary permits to pay the product from Bankruptcy Receiver and it has rejected the request.

#### **16. Transfer, subcontracting.**

The Supplier may not transfer, subcontract, lease or assign, in full or in part, the rights and obligations stemming from the Contract except with prior written consent from the Buyer. Should the Supplier subcontract certain Product components (e.g., packaging, semi-finished products, filling liquid, etc.) with third parties, they must be expressly approved in writing by the Buyer before the Supplier starts to manufacture the Products. If not approved, the contract will be terminated.

#### **17. Non-exclusivity clause.**

The Contract does not provide for any type of exclusivity between the Parties (except the ban on using the buyer's industrial property, copies or imitations in products manufactured by the Supplier for third parties), so the Parties may freely supply and acquire Products to and from third parties with no need to notify the other. However, the Supplier undertakes to not acquire commitments with third parties for volumes that prevent compliances of its supply obligations stemming from the Contract.

#### **18. Labor, social security, occupational risk prevention and tax obligations.**

18.1. The nature of the Contract between the Parties is that of an exclusively mercantile contract. Therefore, there is no labor relationship between the Parties. The Supplier will organize the material and human resources it deems appropriate.



18.2. The personnel of each party will be independent and exempt of any relationship so that in no case will employees be transferred from one party to the other; no party must undertake any labor obligations or liabilities for the personnel of the other party.

18.3. Personnel must be insured against workplace accidents and registered with the social security and mutual insurance company by the Supplier according to current legislation.

18.4. Labor, social security, occupational risk prevention and tax obligations will be borne by the Supplier, which will be directly liable for compliance with the related obligations, as well as salary payments, social security registration and contributions, workplace accident and occupational illness risk cover, rest periods, taxes applicable according to current regulations, etc. The Buyer is expressly exempt from any liability caused by the Supplier's failure to comply with applicable labor or tax legislation.

18.5. The Buyer may ask the Supplier at any time to accredit compliance with all business obligations related to tax, labor and employee social security legislation and provide the relevant documents, all notwithstanding compliance with Personal Data Protection legislation. Should the Supplier not deliver the documentation, the Buyer will be entitled to terminate the Contract and claim damages or demand strict compliance with the documentary obligations of this clause.

## **19. Confidentiality.**

19.1. The Parties undertake to keep all Information of any kind received from the other party (including personal data) strictly confidential and guarantee that the information they hold regarding trade relations between the parties is confidential, that access is restricted to authorized individuals, and it is not accessible by any other individuals external to the contracting parties without the prior knowledge and express, written consent of both parties.

19.2. The Parties undertake to use the information provided by the other party for the sole purpose of complying with these general terms and conditions and the Contract. For the purpose of these general terms and conditions, "Confidential Information" includes any relevant data, documentation or information of a technical, economic, financial, commercial, strategic or any other nature, including but not limited to: analyses, studies, data, product samples, formulas, recipes, discoveries, concepts, ideas, knowledge, techniques, designs, drawings, drafts, diagrams, models, samples, documents, trademarks, logos, databases, computer programs, client lists, personal data, procedures or any other product-related document provided verbally, in writing, on magnetic or digital means or any other computer mechanism, graphic or in any other way.

19.3. The Supplier will adopt the reasonable measures necessary to ensure the information is treated as strictly confidential, measures that will not be less than those normally applied to its own confidential information.

19.4. Therefore, the Supplier irrevocably undertakes to:

1. Use the information received from the Buyer for its intended use, i.e., to manufacture the Products; the Supplier accepts liability for any other use by the company, its executives or employees who have been given access to the Confidential Information.

2. Keep this Confidential Information secret, not disclose it in any way without prior express authorization in writing from the Buyer. In no case may the Buyer reproduce, amend or disclose the information. Confidential Information may not be disclosed to any third party who is not an executive or employee of the Supplier with strict non-disclosure clauses in their trade, civil or employment contract.

3. Not use Confidential Information to manufacture similar products for itself or any third party.

4. Allow access to information disclosed only to employees or executives who have a strict non-disclosure clause in their contract and who must have knowledge as they are related to Product manufacturing. The Supplier will also notify those individuals of the duty of confidentiality and secrecy, ensuring their compliance, and will be liable to the Buyer for any breach of the confidentiality commitment.

5. Immediately notify the Buyer in writing of any information leak it has knowledge of, cause by a breach of the confidentiality obligation. In no case will this notification exempt the Supplier from its liability.

19.5. The obligation to maintain confidentiality will remain in force throughout the Contract term and, even after the duties under which confidential information was accessed have concluded, for an unlimited time after termination of trade relations between the parties.

## **20. Force Majeure.**

Neither Party will be liable for breach of their obligations or delay in compliance due to force majeure or fortuitous events, or any other cause outside the control of the affected party. These include but are not limited to epidemics, war or armed conflict, uprisings, riots, fire, flooding, stormy conditions at sea, tsunami, adverse weather conditions, strikes, labor disputes, closure or breakdown at production centers, or any other cause beyond the control of the Party whose compliance is affected (force majeure event) during a period that is expected to last no more than 30 days. The Party must notify the other in writing, providing proof of the force majeure event to reasonably satisfy the other party. Once notification on the force majeure event has been received, the party receiving the notification will be entitled to terminate the agreement contained in the Contract, mutually releasing both Parties from complying with their obligations, notwithstanding any rights or obligations applicable on the date of termination. Any decision to terminate the Contract must be sent in writing within seven days from receiving notification. Should the force majeure event last more than 120 days, the agreement will automatically be released until that time in relation to compliance with all persisting obligations.

Force majeure is not acceptable as an exclusion from the obligation to pay the price in any case.

## **21. Social responsibility and compliance.**

21.1. The Supplier understands and accepts the Code of Conduct for Suppliers applicable to all Nauterra companies and available at [https://nauterra.com/wp-content/uploads/2023/12/Codigo-conducta-proveedores\\_Nauterra-2023.pdf](https://nauterra.com/wp-content/uploads/2023/12/Codigo-conducta-proveedores_Nauterra-2023.pdf), and has signed it before signing this Contract.

21.2. In relation to Corporate Social Responsibility, the Supplier has been informed that Nauterra has adhered to the United National Global Compact for responsible management. The Supplier therefore guarantees that it complies, and will comply throughout the term of its contracts with the Buyer, with the terms of that Global Compact, and it undertakes to integrate in its operations the 10 principles proposed by the United Nations as essential for responsible management. These are available at <https://www.pactomundial.org/que-puedes-hacer-tu/diez-principios/>

## **22. Fight against corruption and penalties.**

22.1. The Parties mutually guarantee and undertake to comply with all applicable laws, regulations, standards, decrees and/or orders and with the official governance requirements of

the United Nations, European Union or any other relevant jurisdiction in the fight against corruption in the public sector, private sector or money laundering.

22.2. In this sense and as part of the commitments listed in the Code of Ethics and the Compliance and Crime Prevention Model, Nauterra has developed a mandatory anti-corruption policy for all its personnel, as well as for individuals and legal entities working under a service provision contract with Nauterra. This is attached as an Appendix, accepted and compliance is undertaken.

22.3. The parties declare, guarantee and accept that they will not pay, offer, give, request or promise to pay or authorize the payment of money, other valuable items or grant personal benefits or advantages, whether directly or indirectly, to:

- (i) a national or foreign civil servant;
- (ii) a director, officer, employee or agent/representative of a counterpart, supplier or current or potential client of either party; or
- (iii) to any other person, individual or entity by suggestion, request or indication, or to benefit any of the persons or entities described above, nor will they conduct any other actions or transactions that breach or are not in line with legislation against corruption or money laundering of any government and applicable legislation in the country implementing the OECD Convention on combating bribery of foreign public officials in international business transactions.

22.4. The parties may terminate the Contract, immediately and at any time, by written notification to the other party if it reasonably considers that the other party breaches any of the declarations, guarantees or promises contained in this clause.

22.5. If at any time during performance of the Contract either party realizes that the other party has breached the above guarantee, the compliant party must follow the laws and regulations of any government to which the party is subject, and follow any order or instruction that may be issued by a regulatory or administrative body with power to require compliance. Failing such orders, instructions, laws or regulations, the compliant party may immediately terminate the Contract.

22.6. Regardless of any provision contrary to this clause, the parties will not be obliged to do anything that violates the laws and regulations of any State to which either of them is subject.

22.7. The non-compliant party will be liable for compensating the other party for any claim, including the return of any payment, loss, damage, cost or fine suffered by the other party as a result of breaching the guarantee as mentioned in this clause.

### **23. Personal data protection.**

23.1. The Parties undertake to adopt the necessary measures to comply with the provisions of Regulation (EU) 679/2016 on General Data Protection (GDPR), Organic Law 3/2018, of 5 December, on Personal Data Protection and the guarantee of digital rights, and other applicable regulations, accepting liability for any breach.

23.2. The purpose of collecting and processing personal data is to manage the trade and contractual relationship stemming from these general terms and conditions, and also processing for advertising or marketing purposes. Data may be transferred to third parties involved in maintaining, performing, complying with and controlling this Contract, to which the Parties expressly consent.

23.3. The legal basis for data processing is the enforcement of contractual documents to which the Buyer and Supplier are party.

23.4. In accordance with current regulations, the Parties guarantee that they have adopted the technical and organizational measures necessary to maintain the required level of security, according to the nature of the data processed. They will not transfer or disclose the personal data stored in their files to third parties except as provided for by the law or with the prior, written consent of the other party.

#### **24. Notifications.**

24.1. Notifications between the Parties to perform the Contract will be made in writing, using any means that can accredit receipt by the recipient (e.g., email, certified post with proof of receipt, certified fax) or by any other means expressly recognized in the Contract.

24.2. Any notification, communication or requirement that must be sent between the Parties under this Contract must be sent to the addresses indicated in the Purchase Confirmation.

24.3. Any amendment to the above details must be notified to the other Party as soon as possible.

#### **25. Applicable law and jurisdiction.**

25.1. This Contract is governed by Spanish legislation.

25.2. In the case of international contracts, whether due to nationality, address or residence of the parties, or the place of origin and delivery of the goods:

Any dispute arising from or related to the contract, including any issue with its existence, validity, interpretation, compliance or termination, is subject to an arbitrator's decision, entrusting arbitration to the International Arbitration Centre of Madrid (CLAM-CIAR), in accordance with its Bylaws and Regulation in force on the date of submitting the arbitration request. Arbitration will be based on the Law. The arbitration language will be English. The place for arbitration will be Madrid, Spain.

25.3. In case of national contracts in which both parties are nationals, have their address or residence in Spain, and the place of origin and delivery of the goods is within the Kingdom of Spain:

Spanish Law will apply to the interpretation, compliance and performance of the Contract. Any discrepancy on its interpretation or compliance is subject to the jurisdiction of the courts of the city of Madrid.

## **CONDITIONS GÉNÉRALES NAUTERRA POUR LA FABRICATION ET LA FOURNITURE DE PRODUITS FINIS**

### **1.- Domaine d'application et validité temporelle**

1.1.- Ces conditions générales s'appliqueront obligatoirement à tous les contrats conclus par l'une ou l'autre société de Nauterra en vue de la fabrication et la fourniture de produits finis de thonidés et autres conserves de produits à base de poisson, à terme ou au comptant, sauf indication expresse contraire lors de la confirmation respective de commande.

1.2.- Ces conditions générales sont disponibles sur le site internet suivant <https://nauterra.com/en/code-of-business-ethics/> et s'appliqueront aux transactions officialisées à partir du 1<sup>er</sup> août 2024 et jusqu'à modification ou substitution par de nouvelles conditions générales.

1.3.- En cas de désaccord entre ces conditions générales et les conditions particulières convenues dans la validation de commande respective, ces dernières prévaudront.

### **2.- Définitions**

Aux fins de ces conditions générales, les termes suivants auront les significations détaillées ci-après :

**Acheteur** : La société de Nauterra figurant comme tel sur le bon de commande.

**Contrat** : L'ensemble des conditions particulières convenues sur chaque validation de commande, y compris leurs annexes respectives, ainsi que ces conditions générales et tout autre accord complémentaire auquel les parties peuvent parvenir par écrit, en application ou exécution du contrat.

**Jours ouvrables** : Tous les jours à l'exception des samedis, dimanches ou jours fériés à Carballo, Galice, Espagne.

**Nauterra** : Marque corporative déposée de la société espagnole Luis Calvo Sanz S.A., maison-mère de son groupe consolidé d'entreprises, dont les filiales et sociétés détenues en participation sont reflétées sur les états financiers de chaque exercice.

**Validation de commande** : Le document signé, traditionnellement ou électroniquement, ou encore par échange de signatures, conformément aux us et coutumes du secteur, sur lequel sont spécifiés les termes particuliers essentiels à chaque opération d'achat, dont le format général sera approuvé par l'acheteur à chaque instant. Chaque validation de commande devra inclure, au minimum, les informations suivantes : produit, référence de la fiche technique respective, quantité, prix et mode de paiement, date et lieu de livraison et INCOTERM. Dans le cas contraire, l'opération sera invalide.

**Parties** : Le fournisseur et l'acheteur, ensemble.

**Produits** : Tous les produits commercialisés par les sociétés de Nauterra à chaque instant, selon les fiches techniques spécifiques de chaque produit.

**Fournisseur** : La société figurant comme tel sur la validation de commande.

### **3.- Demandes d'informations « Connaissance du client » (KYC)**

3.1.- Avant d'accepter un fournisseur potentiel, l'acheteur se réserve le droit de réaliser tout type de vérification de solvabilité et *compliance* estimée pertinente, en demandant la documentation exigée par la législation nationale en matière d'export et d'import ou par des pays tiers en rapport direct ou indirect avec la fourniture du produit concerné, parmi laquelle, on trouve, à titre indicatif et non exhaustif :

- « Identity Verification » : Y compris les embargos internationaux, le blanchiment de capitaux et le bénéficiaire ultime (« ultimate beneficial owner »).
- « Situation de risque » : Y compris le contrôle de la solvabilité et des états financiers du fournisseur.
- « Vérification » : Y compris le droit de partager avec des tiers vérificateurs, financeurs et assureurs, ainsi que toute autorité publique, l'identité du fournisseur, ses agents et tiers acquéreurs (dans le cas de commerce triangulaire).

3.2.- Le fournisseur s'engage à remettre à l'acheteur toute information et documentation requise à cette fin par l'acheteur, laquelle devra être traitée de manière strictement confidentielle, excepté le droit de la partager avec des tiers vérificateurs et les autorités compétentes.

3.3.- Ces informations pourront être requises au fournisseur ou collectées auprès de tiers, préalablement à une transaction ou en conséquence d'opérations à terme.

### **4.- Documents requis par l'acheteur**

4.1.- Le fournisseur s'engage à remettre à l'acheteur, concernant tout contrat ou validation de commande, de fabrication et fourniture de produit fini, les documents détaillés sur cette validation de commande, relatifs aux licences et autorisations administratives, sanitaires et alimentaires nécessaires à la fabrication et à la commercialisation des produits. Le défaut de remise de l'un ou l'autre des documents sera considéré comme un manquement contractuel grave de la part du fournisseur, ce qui autorisera l'acheteur à résilier immédiatement le contrat et à obtenir du fournisseur le remboursement des sommes versées (le cas échéant) et des intérêts, conformément au taux d'intérêt défini en clause 13, ainsi qu'à une indemnisation pour dommages et préjudices subis.

4.2.- Le fournisseur garantit à l'acheteur, dans tous les cas et sans exception, la précision et la véracité des informations et données contenues dans les documents remis, ainsi que leur authenticité.

### **5.- Validation de commande**

5.1.- Aucun contrat d'achat et de vente ne sera conclu entre l'acheteur et le fournisseur en l'absence d'une validation de commande signée par les représentants légaux des parties.

5.2.- Dès lors qu'une validation de commande est signée par les deux parties, il sera considéré qu'un contrat de fabrication et fourniture a été conclu entre l'acheteur et le fournisseur, lesquels s'engageront à en observer les termes et conditions précis.

5.3.- Ces conditions générales seront considérées comme incorporées à toutes les confirmations de commande souscrites entre l'acheteur et le fournisseur et feront par conséquent partie intégrante du contrat conclu suite à la validation de commande respective.

## **6.- Livraison, transport, assurance de transport. Délais**

6.1.- La livraison, la propriété et le risque des produits seront transférés du fournisseur à l'acheteur, tel que prévu par les règles d'interprétation des Incoterms 2020 établies par la Chambre de Commerce Internationale pour l'Incoterm convenu dans chaque validation de commande.

6.2.- Le fournisseur s'engage à effectuer la livraison à la date stipulée pour chaque validation de commande.

### **6.3.- Stipulations des délais**

Toutes les stipulations relatives aux délais concernant l'exécution des obligations du fournisseur détaillées dans ces conditions générales et sur la validation de commande respective seront considérées comme essentielles. Par conséquent, tout manquement à un délai de la part du fournisseur donnera droit à l'acheteur de résilier le contrat, en réclamant des dommages et intérêts pour les éventuels préjudices subis.

## **7.- Examen des produits. Contrôles. Refus du produit**

7.1.- Une fois les produits réceptionnés dans l'entrepôt de l'acheteur, celui-ci disposera d'un délai de quarante-huit (48) heures pour signaler au fournisseur toute anomalie constatée sur le produit, appréciable à simple vue et de quinze (15) jours ouvrables pour communiquer au fournisseur toute anomalie détectée par le biais des contrôles de qualité effectués par le département de l'acheteur à réception de chaque validation de commande.

7.2.- Dans l'éventualité où les produits présentent un défaut ou un dommage non apparent de qualité, l'acheteur devra en notifier le fournisseur par écrit dans un délai maximal de trois (3) jours ouvrables à compter de sa constatation, en joignant le rapport respectif de son département de contrôle qualité détaillant les motifs du refus et précisant s'il estime qu'il existe un problème de sécurité alimentaire, agissant de la manière indiquée dans la clause suivante.

7.3.- Une fois le dommage détecté, la marchandise ne sera pas considérée comme défectueuse tant que le défaut de fabrication n'aura pas été constaté par le département de contrôle qualité des deux parties ou, en cas de désaccord, par une analyse contraignante (sauf erreur manifeste ou dol) qui devra être souscrite par un organisme externe officiel, désigné d'un commun accord par les parties et, en cas de désaccord à nouveau, par le laboratoire de l'Association Nationale des Fabricants de Conserves (ANFACO), en Espagne. Le coût des analyses et rapports sera à la charge de la partie dont la posture a été jugée défaillante sur le rapport d'expertise. Si le rapport réfute la position des deux parties, les coûts seront assumés à parts égales.

7.4.- En cas de refus des produits ou d'une partie de ceux-ci, l'acheteur ne sera pas obligé de payer les marchandises refusées. Dans l'éventualité où des produits qui, par la suite, seraient refusés, aient été payés, le fournisseur devra rembourser l'acheteur, dans un délai maximal de cinq (5) jours ouvrables à compter de la date du refus, des sommes versées majorées des intérêts calculés au taux applicable depuis la date de paiement jusqu'à la date de remboursement effectif et aura le droit de compenser ces paiements par d'autres montants dus par l'acheteur au fournisseur, indépendamment du fait que ces sommes soient en rapport ou non avec la même validation de commande.

7.5.- La marchandise endommagée pour une raison imputable au fournisseur sera détruite sous contrôle vétérinaire, sauf accord contraire écrit des parties, lequel ne pourra en aucun cas affecter les intérêts commerciaux de l'acheteur ni enfreindre la réglementation en vigueur. À ces fins, le

remplacement de la marchandise défectueuse sans décompte de l'approvisionnement suivant ne sera pas autorisé, sauf accord express des deux parties.

7.6.- Sans préjuger des dispositions précédentes, en cas de manquement en termes de qualité ou de législation imputable au fournisseur, celui-ci sera responsable envers l'acheteur de toute perte, réclamation, frais, dépense, sanction ou tout autre détriment financier né ou dérivé de tout retrait, confiscation ou destruction des marchandises ou de toute autre mesure punitive ou administrative menée par un gouvernement (y compris d'ordre sanitaire ou de sécurité alimentaire) ou par les autorités publiques dans n'importe quel port ou lieu où les marchandises puissent être livrées, chargées, traitées, vendues ou consommées.

#### 7.7.- Inspections

L'acheteur a le droit, à tout moment et avec un préavis d'un (1) jour ouvrable, d'envoyer ses propres inspecteurs ou des inspecteurs indépendants à l'usine du fournisseur ou au lieu de traitement, stockage et/ou livraison des produits afin de vérifier et superviser le traitement, la manufacture et le stockage des produits, ainsi que pour effectuer des prélèvements pendant l'une ou l'autre des phases précédentes. Le fournisseur devra fournir à ces inspecteurs toute l'aide nécessaire à l'accomplissement de leur tâche. À leur tour, les inspecteurs devront observer les normes de prévention des risques professionnels, hygiéniques et de fonctionnement des centres de travail, entrepôts ou ports inspectés.

### **8.- Qualité, traçabilité, sécurité alimentaire et alertes**

#### 8.1.- Qualité. Fiches techniques.

Le fournisseur garantit la qualité et les spécifications techniques contenues sur la fiche technique de chaque produit, incorporée comme annexe au contrat, par le biais de la validation de commande. Toute modification des fiches techniques devra être proposée par écrit, par l'une ou l'autre des parties, en indiquant les changements de formulation et les motifs techniques ou économiques de la proposition, mais aucun changement ne pourra se produire sans l'accord préalable écrit des deux parties, lequel fera l'objet d'un addendum (dûment numéroté et daté) au contrat, dont il fera partie intégrante.

Le fournisseur déclare solennellement et garantit à l'acheteur que son processus de production est conforme aux exigences légales, de type technique, sanitaire et d'hygiène, prévues par les réglementations alimentaires de l'Union européenne, espagnole ou du pays destinataire du produit (s'il ne s'agit pas de l'Espagne) en vigueur et qu'il dispose de toutes les autorisations et registres sanitaires nécessaires à la fabrication des produits détaillés dans la clause quatre précédente et spécifiés sur l'annexe respective de validation de commande. Le fournisseur s'engage également à maintenir ces autorisations et registres à jour et à les actualiser selon les normes applicables pendant la période de validité de chaque contrat.

Les produits devront maintenir toutes les propriétés chimiques, physiques, microbiologiques et organoleptiques dans les conditions exigées, au moins jusqu'à la date de consommation recommandée prévue par la réglementation applicable, ainsi que les spécifications des fiches techniques des produits.

#### 8.2.- Traçabilité

Le fournisseur s'engage à respecter la réglementation en vigueur dans le pays de production, l'Union européenne, en Espagne ou dans le pays destinataire du produit (s'il ne s'agit pas de l'Espagne) quant



à la traçabilité des produits alimentaires et à conserver des échantillons de chaque lot fabriqué et les tenir à disposition de l'acheteur et des autorités alimentaires pendant les délais légalement établis.

### 8.3.- Sécurité alimentaire et alertes

Le fournisseur déclare expressément avoir pleine conscience des graves conséquences qu'un défaut de fabrication des produits peut entraîner sur des marques de renommée publique dans le secteur de l'alimentation comme celle de l'acheteur. Par conséquent, les indemnités prévues par les contrats d'assurance des deux parties pourraient ne pas couvrir les dommages commerciaux, d'image et de réputation en cas d'accidents graves (comme, par exemple, une intoxication alimentaire), auquel cas l'acheteur serait en droit d'exercer les actions prévues par la Loi à l'encontre du fournisseur. Le fournisseur se doit donc de maintenir, au minimum, sur chaque lot produit, les contrôles de qualité spécifiés et convenus par le biais du questionnaire d'homologation des fournisseurs, ainsi que toute la documentation prévue dans celui-ci. Le personnel chargé du contrôle qualité des deux parties devra coopérer, afin de mener à bien les contrôles de qualité convenus par celles-ci.

Dans l'éventualité où l'une ou l'autre des parties ou un expert désigné d'un commun accord par les mêmes ou par l'autorité alimentaire compétente détecte une anomalie de fabrication des produits pouvant affecter la sécurité alimentaire et, notamment, toute action ou visite des autorités sanitaires concernant les produits fournis, le fournisseur pourra, de sa propre initiative ou suite à la demande écrite de l'acheteur, adopter les mesures préventives et palliatives nécessaires et bloquer les lots potentiellement affectés par cette anomalie, ainsi que, s'il l'estime nécessaire, suspendre immédiatement la production. Les protocoles internes d'alerte alimentaire des parties seront alors activés, celles-ci s'engageant dès lors à travailler en commun à l'évaluation et la prise de décisions quant à l'anomalie en question, dans le strict respect de la réglementation en matière de sécurité et d'alertes alimentaires.

L'acheteur déclarant compter sur un système d'alerte alimentaire conforme aux meilleures pratiques en vigueur, le fournisseur s'engage, dès lors qu'il est informé d'un éventuel problème de nature alimentaire ou de sécurité du produit, à l'activer en composant le +34 900 825 800 ou en utilisant tout autre numéro de téléphone ou adresse électronique indiqué sur la validation de commande.

Le fournisseur informera l'acheteur du retrait du marché du produit faisant l'objet du contrat, en cas de décision en ce sens de l'autorité compétente.

Le fournisseur n'assumera aucune responsabilité à ce titre pour tout dommage dont la cause ne lui soit pas imputable, conformément à la législation alimentaire et de fabrication des produits en vigueur.

Après la livraison des produits selon l'Incoterm convenu, l'acheteur en sera responsable en ce qui concerne le transport, le stockage et la conservation, dans le respect des recommandations de conservation établies par le fournisseur.

### **9.- Service au consommateur et plaintes**

L'acheteur déclare disposer d'un service dédié au consommateur final et aux plaintes, conformément à ses propres politiques et à la réglementation applicable. Le fournisseur s'engage à apporter toute l'aide possible à l'acheteur afin d'identifier la cause d'un éventuel problème détecté par les consommateurs, en procédant aux enquêtes nécessaires à la découverte de la vérité et des causes de la plainte déposée par l'acheteur au sujet des produits et assumera l'indemnisation respectueuse, imputée à son assurance, si sa responsabilité est prouvée. L'acheteur s'engage à maintenir le fournisseur ponctuellement informé et devra lui remettre, en tout cas,

une copie de toute documentation relative dans un délai suffisant, en vue de la formulation d'allégations, recours, demandes d'analyses, etc.

### **10.- Assurance de responsabilité de produit**

10.1.- Le fournisseur garantit avoir souscrit une assurance de responsabilité de fabricant de produits alimentaires et s'engage à remettre une copie de l'attestation respective, en annexe à la validation de commande.

De même, l'acheteur garantit disposer d'une assurance de responsabilité de produit, souscrite en vertu de la législation espagnole en vigueur à tout instant.

10.2.- Les deux parties s'engagent à maintenir en vigueur, pendant toute la durée de validité du contrat, les polices d'assurance selon les termes et conditions similaires, pour des montants non inférieurs à ceux indiqués, toujours auprès de compagnies d'assurances renommées.

10.3.- Les deux parties s'engagent informer, si nécessaire, leurs compagnies d'assurance du contenu du contrat, afin que leur responsabilité ne soit en aucun cas exclue de la couverture.

### **11. -Étiquetage, conception, packagings et emballage**

11.1.- Le fournisseur emballera et étiquètera les produits conformément au design et aux caractéristiques d'emballage et d'étiquetage du produit approuvés par l'acheteur à tout instant, conformément aux détails de la fiche technique correspondant à chaque produit.

11.2.- Les mentions que devront porter l'emballage et l'étiquette, conformément à la législation en vigueur, devront correspondre aux instructions fournies à cette fin par l'acheteur et sous sa responsabilité, sans préjuger du fait que le fournisseur devra signaler, au préalable, à réception de ces spécifications, toute erreur ou omission qu'il estimera s'être produite.

11.3.- L'étiquetage des produits devra être conforme aux normes en vigueur dans le pays de destination du produit, sauf accord contraire expressément mis par écrit dans la validation de commande, l'acheteur assumant dans tous les cas tout type de responsabilité dérivée d'infractions en matière d'étiquetage et publicité du produit ou de l'insertion de messages publicitaires, sauf manquement aux consignes de l'acheteur de la part du fournisseur, auquel cas celui-ci sera responsable.

11.4.- En cas de changement de format ou d'étiquette par obligation légale, les adaptations devant être réalisées par le fournisseur sur les machines seront à la charge et aux risques du fabricant.

11.5.- Si l'acheteur transmet au fournisseur des instructions d'emballage en boîtes et de mise en palette, lesquelles devront être jointes en annexe à la confirmation d'achat, le fournisseur devra les observer, le cas contraire constituant un manquement grave au contrat et l'acheteur pourra, à ce titre, résilier le contrat et/ou réclamer des dommages et intérêts.

### **12.- Marques et propriété industrielle et intellectuelle**

12.1.- Dans l'éventualité où les produits intègrent une marque de l'acheteur, celui-ci déclare et garantit au fournisseur qu'une société de Nauterra détient la propriété industrielle des marques (™) déposées dans le(s) pays de destination et qu'il a obtenu la licence respective d'utilisation auprès de la maison-mère.

12.2.- L'acheteur déclare détenir, sur les produits, les droits légitimes de propriété industrielle et intellectuelle nécessaires à leur commercialisation, les ayant dûment protégés que ce soit au

niveau national, communautaire ou international, selon les cas, conformément à la fiche technique respective de chaque produit.

12.3.- L'acheteur n'accorde aucune autre licence d'utilisation ni de distribution au fournisseur que celle de fabrication des produits conformément à chaque contrat, ce qui sera interprété de manière restrictive. La fabrication des produits par le fournisseur ne lui donnera pas le droit d'employer, communiquer, reproduire sur tout support que ce soit ou utiliser aucune marque dénominate et graphique, nom commercial, signe distinctif, logo, emblème ou assimilé, clichés, cylindres et autres éléments utilisés pour la conception et la production des emballages ou tout autre droit de propriété industrielle ou intellectuelle détenu par l'acheteur, sans son autorisation préalable, expresse et écrite, sauf insertion stricte sur les emballages des produits de la manière établie par les parties.

12.4.- Le fournisseur indemniser l'acheteur de tout dommage, préjudice ou frais encourus par la violation directe des droits de propriété industrielle et intellectuelle de l'acheteur.

12.5.- La formulation, méthode de fabrication, documentation et les informations industrielles, techniques, tarifaires et d'échantillonnage, ainsi que toute autre caractéristique technique des produits sont décrits sur les fiches techniques de chaque produit. Cette documentation et ces procédures peuvent être couverts par le secret professionnel ou le savoir-faire (*know how*) propre et exclusif de l'acheteur, constituant sa propriété industrielle et sont donc considérés comme des informations hautement confidentielles, le fournisseur s'engageant à en maintenir la stricte confidentialité, conformément aux dispositions de la clause 19.

### **13.- Prix et mode de paiement**

13.1.- La validation de commande devra préciser le prix, le mode et les délais de paiement, par acompte, au comptant ou à terme, ainsi que les documents à remettre par le fournisseur au sujet de ce paiement par acompte. Le fournisseur sera responsable de la véracité et des erreurs de ces documents envers l'acheteur.

13.2.- L'acheteur effectuera le paiement par virement bancaire électronique vers le compte bancaire indiqué par le fournisseur sur sa facture, sauf accord contraire écrit entre les parties dans la validation de commande, net, sans aucun type de réduction, compensation ou pénalités et en euros, sauf disposition expresse contraire quant à la devise sur la validation de commande.

13.3.- Le fournisseur émettra la facture selon les normes applicables dans le pays du fournisseur, tout en préservant les mentions expressément requises, le cas échéant, par l'acheteur.

13.4.- Sauf spécification contraire ou en application de l'Incoterm 2020 stipulé sur la validation de commande, le prix n'inclut aucun type de taxe devant être acquittée pour l'import dans le pays de destination.

13.5.- Le fournisseur devra remettre à l'acheteur un certificat bancaire de titularité du compte. Aucun changement sur ce compte ou le mode de paiement ne sera admis s'il n'est pas demandé ou approuvé directement par quiconque soit désigné par la société de production au moment de la signature de la validation de commande et, en cas de virement bancaire, accompagné d'un nouveau certificat bancaire de titularité.

### **13.6.- Révision des prix**

Dans les contrats à terme, les prix convenus ne pourront être révisés régulièrement par les deux parties en fonction de l'évolution tarifaire des matières premières que si des prix fixes n'ont pas été définis lors de la validation de la commande. En de tels cas, l'accord conclu quant à leur actualisation devra être mis par écrit et incorporé au contrat sous un addendum (numéroté de

manière consécutive), afin d'en former partie intégrante. En cas de désaccord quant à la révision des prix, le contrat sera résilié de plein droit, sans préjuger du fait que les deux parties devront remplir de bonne foi les obligations dérivées des contrats déjà en vigueur.

#### 13.7.- Intérêt légal

En cas de retard de paiement des factures supérieur à sept jours, des intérêts s'appliqueront automatiquement, sans requête nécessaire, au taux d'intérêt légal majoré de deux points.

#### **14.- Dommages et intérêts. Compensations pour manquements**

14.1.- En cas de défaut ou de retard de fourniture de plus de dix (10) jours calendaires ou de livraisons partielles ou non conformes à la commande et/ou aux spécifications, imputable au fournisseur, non préalablement informé et accepté par écrit par l'acheteur, le producteur pourra se voir dans l'obligation de verser à l'acheteur une indemnisation, estimée de manière objective par les deux parties, à cinq pour cent (5 %) du prix de vente total du défaut, retard ou annulation de la livraison, par semaine de retard quant à la date de livraison initialement prévue, à compter du premier jour ouvrable de retard (soit le lendemain de la date de livraison convenue), sans préjuger des dispositions applicables en matière de dommages et intérêts.

14.2.- La limite de l'indemnisation pour dommages et préjudices sera fixée à vingt pour cent du montant de la commande. Afin de lever tout doute, l'indemnisation pour dommages et préjudices n'exclut pas le droit, pour l'acheteur, de déposer une réclamation pour dommages et intérêts, dans l'éventualité où le montant des dommages excède la limite de l'indemnisation pour dommages et préjudices payée.

#### **15.- Durée et résiliation**

15.1.- Les contrats *spot* demeureront en vigueur tant que les parties remplissent leurs obligations et pendant la période de responsabilité de produit légalement établie, en cas de défauts ou de dommages envers les consommateurs. En cas de manquement, l'obligation d'indemnisation pour dommages et préjudices restera valable jusqu'à ce que les indemnisations respectives aient été intégralement versées.

15.2.- Les contrats à terme demeureront en vigueur pendant la période indiquée sur la validation de commande et, si aucun délai de validité n'est précisé, pour une durée indéterminée, excepté si l'une des parties informe l'autre de son intention de résilier le contrat, avec un préavis minimal de trois mois à compter de son échéance suivante.

15.3.- Le contrat pourra être résilié par l'une ou l'autre des parties, outre dans les cas à caractère général prévus par la législation applicable, dans les cas suivants :

- l. Manquement à l'une ou l'autre des obligations assumées en vertu du contrat ou ses annexes et des addendas qui, le cas échéant, auront été souscrit pendant la durée de sa validité.
- m. Manquement aux spécifications en matière de qualité, étiquetage, emballage et mise sur palette.
- n. Dans les contrats à terme, le non-respect du volume ou des délais de programmation de plus de 10 % des livraisons sur un trimestre calendaire.
- o. Dans les contrats *spot*, en cas de défaut de quantité dans le volume des produits établi lors de la validation de la commande.
- p. Le retard de livraison convenue des produits, conformément à l'Incoterm respectif.
- q. Manquement à l'obligation de paiement de la part de l'acheteur ou retard de paiement.

- r. Concours entre créanciers, liquidation ou toute autre situation similaire de l'une des parties empêchant l'exécution de ses obligations contractuelles.
- s. Manquement à l'obligation de confidentialité.
- t. Manquement aux obligations relatives à la propriété intellectuelle et industrielle.
- u. Résiliation anticipée, sur décision de l'une ou l'autre des parties, notifiée conformément aux dispositions du deuxième paragraphe précédent.
- v. Résiliation anticipée d'un commun accord, lequel devra être mis par écrit.

15.4.- La résiliation devra être notifiée par écrit, par la partie non-défaillante à la partie défaillante, en précisant les motifs concrets et devra automatiquement se produire et prendre effet dès la date de la notification, une fois la relation entre les parties en vertu du contrat éteinte, sans besoin d'exercer une quelconque action judiciaire ou extrajudiciaire, avec les effets suivants :

d) En cas de terme ou de résiliation du contrat, les deux parties s'engagent à conclure, en toute bonne foi, les transactions en cours, conformément à la programmation en vigueur.

e) Dans l'éventualité où le fournisseur se trouve en situation d'insolvabilité, l'acheteur aura le droit de retirer le stock de produits finis, en s'acquittant du prix convenu, ainsi que, le cas échéant, les emballages exclusifs restants de l'acheteur, se trouvant en possession du fournisseur et étant en bon état.

f) Dans l'éventualité où il s'agit de l'acheteur qui se trouve en situation d'insolvabilité, le fournisseur pourra livrer le stock de produits (sans emballages ni marques de l'acheteur) à des tiers, sous réserve d'avoir obtenu, auprès de l'administrateur d'insolvabilité, les autorisations nécessaires au paiement des produits et que celui-ci les lui ait refusées.

#### **16.- Cession, sous-traitance**

Le fournisseur ne pourra céder, sous-traiter, louer et transférer, en totalité ou en partie, les droits et obligations dérivées du contrat, sauf consentement préalable et écrit de l'acheteur. Si le fournisseur sous-traite certains composants des produits (par exemple, les emballages, des produits semi-finis, des liquides de couverture, etc.) auprès de tiers, ceux-ci devront expressément avoir été approuvés par écrit par l'acheteur, avant le début de fabrication des produits par le fournisseur. En cas de désapprobation, le contrat sera résilié de plein droit.

#### **17.- Non-exclusivité**

Le contrat ne prévoyant aucun type de relation d'exclusivité entre les parties (sauf l'interdiction d'utilisation de la propriété industrielle de l'acheteur ou de copies ou imitations sur les fabrications du fournisseur pour des tiers), les parties pourront librement fournir et acquérir les produits auprès de tiers, sans obligation d'en informer l'autre, même si le fournisseur s'engage à ne pas livrer à des tiers des volumes l'empêchant de remplir ses obligations de fourniture dérivées du contrat.

#### **18.- Obligations professionnelles, Sécurité Social, prévention des risques professionnels et fiscaux**

18.1.- Le contrat conclu entre les parties est de nature exclusivement commerciale. Par conséquent, aucun lien professionnel n'unit les parties. Le fournisseur organisera ses moyens matériels et humains de la manière qu'il estimera pertinente.

18.2.- Le personnel respectif de chacune des parties travaillera de manière totalement indépendante et sans relations entre eux, aucun transfert d'employés ne pouvant être effectué d'une partie à l'autre ; il n'incombe à aucune des parties d'assumer les obligations et responsabilités professionnelles correspondant à l'autre des parties en matière de personnel.

18.3.- Ce personnel devra être assuré contre les accidents de travail et immatriculé auprès de la Sécurité Sociale et la mutuelle respective, conformément à la législation en vigueur, pour le compte du fournisseur.

18.4.- Les obligations professionnelles, de Sécurité Sociale, de prévention des risques professionnel, ainsi que les obligations fiscales seront assumées par le fournisseur, lequel devra répondre directement de l'exécution des obligations inhérentes, telles que le versement des salaires, l'immatriculation et le paiement des cotisations sociales, la couverture des risques d'accidents de travail et de maladies professionnelles, les congés, impôts applicable en vertu de la réglementation en vigueur, etc., l'acheteur étant expressément exempté de toute responsabilité dérivée de tout manquement à la législation du travail ou fiscale en vigueur applicable au fournisseur.

18.5.- L'acheteur pourra demander au fournisseur, à tout instant, de justifier l'exécution de toutes ses obligations professionnelles en matière fiscale et du travail, ainsi qu'au niveau de la Sécurité Sociale de ses employés, en lui présentant tous les documents pertinents, toujours dans le respect de la législation applicable en matière de protection des données à caractère personnel. En cas de défaut de remise des documents de la part du fournisseur, l'acheteur aura le droit de résilier le contrat et de réclamer des dommages et intérêts ou d'exiger la stricte exécution des obligations prévues dans cette clause.

## **19.- Confidentialité**

19.1.- Les parties s'engagent à préserver la confidentialité de toutes les informations reçues de l'autre partie, de quelque nature que ce soit (y compris les données à caractère personnel) et garantit que les informations en sa possession relatives aux relations commerciales entre les parties sont confidentielles, leur accès étant restreint aux personnes autorisées, interdit à toute personne étrangère aux parties contractantes, sans la connaissance et l'autorisation expresse écrite des deux parties.

19.2.- Les parties s'engagent à utiliser les informations fournies par l'autre partie à tout instant, aux seuls effets de l'exécution de ces conditions générales et du contrat. Aux fins de ces conditions générales, il s'entend par « Informations confidentielles » toute donnée, documentation ou information importante, à caractère technique, économique, financier, commercial, stratégique ou autre, y compris, à titre purement indicatif et non exhaustif, les analyses, études, données, échantillons de produits, formules, recettes, découvertes, concepts, idées, connaissances, techniques, dessins, ébauches, diagrammes, modèles, échantillons, documents, marques, logos, bases de données, programmes informatiques, listes de clients, données personnelles, processus ou tout autre document relatif aux produits, fournies de manière orale, écrite, sur support magnétique, numérique ou tout autre mécanisme informatique, graphique ou de toute autre nature que ce soit.

19.3.- Le fournisseur adoptera les mesures rationnellement nécessaires afin d'assurer le traitement strictement confidentiel de ces informations, mesures qui ne seront jamais inférieures à celles normalement appliquées à ses propres informations confidentielles.

19.4.- En ce sens, le fournisseur s'engage irrévocablement à :

1. Utiliser les informations reçues de la part de l'acheteur pour l'usage auquel elles sont destinées, c'est-à-dire la fabrication des produits, le fournisseur assumant la responsabilité de toute utilisation distincte réalisée par lui-même ou ses directeurs et salariés, auxquels il aura été donné accès aux données confidentielles.
2. Maintenir ces informations confidentielles dans le plus strict secret, en ne le révélant en aucun cas sans l'autorisation expresse et écrite de l'acheteur. Le fournisseur ne pourra en aucun cas reproduire, modifier ou rendre ces informations publiques. Les données confidentielles ne pourront être en aucun cas dévoilées à des tiers autres que les directeurs ou salariés du fournisseur, des clauses de stricte confidentialité étant prévues dans leurs contrats commerciaux, civils ou de travail.
3. Ne pas utiliser les informations confidentielles à des fins de fabrication de produits égaux ou similaires, à son profit ou celui de tiers.
4. Permettre l'accès aux informations révélées uniquement aux salariés ou directeurs ayant signé une clause de confidentialité dans leurs contrats et qui devront nécessairement en avoir pris connaissance, étant en rapport avec la fabrication des produits. Le fournisseur devra également rappeler, par écrit, leur devoir de confidentialité et secret à ces personnes, en veillant à son respect et sera responsable, envers l'acheteur, de toute violation du devoir de confidentialité de leur part.
5. Informer immédiatement l'acheteur par écrit de toute fuite d'information dont le fournisseur ait connaissance, en conséquence du manquement à l'obligation de confidentialité. Ce signalement n'impliquera en aucun cas une exemption de responsabilité pour le fournisseur.

19.5.- L'obligation de confidentialité demeurera en vigueur pendant toute la durée de validité du contrat et persistera même au terme des fonctions dans le cadre desquelles les données confidentielles ont été mises à disposition, pour une durée illimitée à compter du terme des relations commerciales unissant les parties.

## **20.- Force majeure**

Aucune des parties ne répondra du manquement à ses obligations ou du retard d'exécution en cas de force majeure ou fortuit, ou encore toute autre cause échappant au contrôle de la partie concernée, telle que (à titre indicatif et non exhaustif) des épidémies, guerres ou conflits armés, insurrections, révoltes, incendies, inondations, mers déchaînées, tsunamis, conditions météorologiques défavorables, grèves, manifestations professionnelles, fermeture ou défaillance du centre de production ou toute autre cause échappant au contrôle de la partie dont l'exécution s'en voit affectée (cas de force majeure) pendant une période maximale de 30 jours, cette partie devra en notifier l'autre, par écrit, en apportant la preuve du cas de force majeure satisfaisant raisonnablement l'autre partie. Une fois la notification du cas de force majeure reçue, la partie destinataire aura le droit de résilier l'accord faisant l'objet du contrat et les deux parties se verront libérées de leurs obligations, sans préjuger de tous droits et obligations ayant expiré. Toute décision de résiliation devra être notifiée par écrit dans un délai de 7 jours suivant la réception de la notification. Si le cas de force majeure s'étend au-delà de 120 jours, l'accord sera automatiquement annulé jusqu'à ce moment, concernant l'exécution de toutes les obligations existantes encore.

La force majeure ne sera en aucun cas acceptée comme exemption de l'obligation de paiement du prix.

## **21.- Responsabilité sociale et compliance**

21.1.- Le fournisseur a pris connaissance et accepte le code de conduite des fournisseurs, applicable dans toutes les sociétés de Nauterra, disponible sur <https://nauterra.com/wp-content/uploads/2023/12/Codigo-conducta-proveedores Nauterra-2023.pdf> et qu'il a signé avant de conclure ce contrat.

21.2.- Le fournisseur ayant été informé que, concernant la responsabilité sociale corporative, Nauterra a signé le pacte mondial des Nations unies pour une gestion responsable, il garantit donc qu'il observe et observera, pendant toute la durée de validité des contrats conclus avec l'acheteur, les conditions de ce pacte mondial et s'engage à intégrer à son exploitation les 10 principes proposés par les Nations unies comme indispensables pour une gestion responsable, disponibles sur <https://www.pactomundial.org/que-puedes-hacer-tu/diez-principios/>.

## **22.- Lutte contre la corruption et sanctions**

22.1.- Les parties garantissent et s'engagent mutuellement à observer toutes les lois, règlements, normes, décrets et/ou arrêtés applicables, ainsi qu'à remplir les conditions gouvernementales officielles des Nations unies, de l'Union européenne ou toute autre juridiction pertinente, en ce qui concerne la lutte contre la corruption dans les secteurs public et privé ou encore le blanchiment de capitaux.

22.2.- En ce sens et dans le cadre des engagements prévus par le code d'éthique et le modèle de compliance et de prévention des délits, Nauterra a mis en œuvre une politique anticorruption à caractère obligatoire pour l'ensemble de son personnel, ainsi que pour toutes les personnes physiques ou morales intervenant sous couvert d'un contrat de prestation de services conclu avec Nauterra, joint en annexe, que le fournisseur accepte et s'engage à observer.

22.3.- Les parties déclarent, garantissent et acceptent de ne pas payer, offrir, donner, demander ni promettre de payer ou autoriser le versement d'argent, articles de valeur ou autres bénéfiques ou avantages personnels, directement ou indirectement, à :

- (i) un fonctionnaire public national ou étranger ;
- (ii) un directeur, fonctionnaire, salarié ou agent/représentant d'une contrepartie, fournisseur ou client actuel ou potentiel de l'une ou l'autre des parties ; ou
- (iii) toute autre personne, individu ou société sur suggestion, demande ou indication ou au profit de l'une ou l'autre des personnes ou société précédemment décrites, ni ne réalisera de transaction si cela implique une violation de la législation anti-corruption ou anti-blanchiment de capitaux de tout gouvernement et de la législation applicable dans le pays, prévue par la convention de l'OCDE de lutte contre la corruption de fonctionnaires publics étrangers dans les transactions commerciales internationales.

22.4.- L'une ou l'autre des parties pourra résilier le contrat, sans délai et à tout moment, en en notifiant l'autre partie par écrit si, de son point de vue raisonnable, l'autre partie a enfreint quelconque des déclarations, garanties ou promesses prévues dans cette clause.

22.5.- Si, à tout moment pendant la durée d'exécution du contrat, l'une ou l'autre des parties s'aperçoit que l'autre a enfreint la garantie précédemment mentionnée, la partie non-défaillante devra observer les lois et réglementation de tout gouvernement applicable à cette partie, ainsi que tout arrêté ou consigne éventuellement impartie par tout organisme de régulation ou administratif ayant les pouvoirs de contraindre à l'exécution de l'obligation. À défaut de ces



arrêtés, consignes, lois ou réglementation, la partie non-défaillante pourra résilier immédiatement le contrat.

22.6.- Indépendamment de toute disposition contraire dans cette clause, les parties ne seront pas dans l'obligation de faire quoi que ce soit qui enfreigne les lois et règlements de l'État auquel elles sont assujetties.

22.7.- La partie défaillante sera responsable de l'indemnisation de l'autre partie en cas de réclamation, y compris du remboursement de tout paiement, perte, dommage, coût ou pénalité subie par l'autre partie en conséquence d'un défaut de garantie tel que prévu dans cette clause.

### **23.- Protection des données à caractère personnel**

23.1.- Les parties s'engagent à adopter les mesures nécessaires à l'exécution des dispositions du Règlement Général de Protection des Données UE n° 679/2016 (ci-après, le RGPD), la Loi Organique n° 3/2018 du 5 décembre 2018 relative à la protection des données à caractère personnel et de garantie des droits numériques, ainsi que toute autre réglementation applicable, assumant la responsabilité de tout manquement.

23.2.- La finalité de la collecte et du traitement des données à caractère personnel est la gestion de la relation commerciale et contractuelle dérivée de ces conditions générales, ainsi que de réaliser des traitements à des fins publicitaires et de prospection commerciale. Ces données pourront être communiquées, avec le consentement express des parties, aux tiers intervenant dans la maintenance, l'exécution ou le contrôle du contrat.

23.3.- La base légale du traitement des données est l'exécution des documents contractuels dont lesquels l'acheteur et le fournisseur fassent partie.

23.4.- En vertu de la réglementation en vigueur, les parties garantissent avoir adopté les mesures techniques et organisationnelles nécessaires au maintien du niveau de sécurité requis, au vu de la nature des données personnelles traitées. Les parties ne pourront céder ni communiquer les données personnelles stockées dans leurs fichiers à des tiers, excepté dans les cas légalement prévus ou avec le consentement express et écrit de l'autre partie.

### **24.- Notifications**

24.1.- Les échanges réalisés par les parties dans le cadre de l'exécution du contrat s'effectueront par écrit, par tout moyen permettant de justifier la réception par le destinataire (par exemple, courrier électronique, courrier recommandé avec accusé de réception, burofax) ou tout autre moyen expressément prévu dans le contrat.

24.2.- Toute notification, communiqué ou requête devant être effectué entre les parties en vertu du contrat devra être transmis aux adresses indiquées sur la validation de commande respective.

24.3.- Toute modification des données qui précèdent devra être communiquée par les parties dans les plus brefs délais.

## **25.- Loi applicable et juridiction**

25.1.- Ce contrat sera régi par la législation espagnole.

25.2.- En cas de contrats internationaux, que ce soit en raison de la nationalité, du domicile ou de la résidence des parties ou encore du lieu d'origine et de livraison des marchandises :

Toute controverse dérivée de ce contrat ou en rapport avec, y compris toute question relative à son existence, sa validité, son interprétation, son exécution ou son terme, sera soumise à la décision d'un arbitre, désigné par le Centre International d'Arbitrage de Madrid (CIAM-CIAR), conformément à ses statuts et règlement en vigueur à la date de dépôt de la demande d'arbitrage. L'arbitrage sera de Droit. La langue de l'arbitrage sera l'anglais. Le lieu de l'arbitrage sera la ville de Madrid, Espagne.

25.3.- En cas de contrats nationaux, où les deux parties sont nationales, domiciliées ou résidentes en Espagne et que le lieu d'origine et de livraison des marchandises soit le territoire du Royaume d'Espagne :

L'interprétation et l'exécution du contrat seront assujetties aux dispositions du Droit commun espagnol. Tout désaccord quant à son interprétation ou exécution sera soumis à la juridiction des Cours et Tribunaux de Madrid capitale.